

Objet: Lac (Etang) de Virelles : Réserve naturelle agréée Site Natura 2000 importation de terres étrangères construction d'ilôts

La plus grosse bêtise commise en matière de Conservation de la Nature commise durant ces 50 dernières années par des associations dont la mission est justement de conserver celle-ci mais en la gérant après analyse.

Messieurs,

Monsieur Branquart,

L'étang de Virelles , appartient à BNP Parisbas Fortis , est loué par bail emphytéotique à l'ASBL Natagora et est géré par l'ASBL Virelles Nature.C'est cette dernière qui a introduit une demande de permis unique auprès de la ville de Chimay intitulé aménagement d'ilôts et de chenaux sur l'Etang de Virelles pour le renforcement de la biodiversité qui nécessitera l'apport de terres extérieures à ce dernier.Le permis unique (en annexe) a été octroyé le 14//04/2021 sur bases des avis unanimentement favorables de différents services du SPW dont le DEMNA et la DNF qui avait la responsabilité de l'avis final en matière de Conservation de la nature (Direction DNF Mons).

Les travaux importants ont été réalisés d'octobre 2021 à février 2022 à l'étang de Virelles .

Des ilots ont été érigés en grand nombre dans l'étang principalement dans les plans d'eau classé Natura 2000 que dans la Réserve naturelle agréée qui s'étend sur le pourtour du lac (aulnaies-saulaies et roselières) (site BE 32036 Vallée de l'Eau Blanche à Virelles)

Environ 100000m3 d'éléments solides (vases solides) issue du creusement de chenaux dans la roselière de cet étang multiséculaire, de schistes (de Matagne : violet), d'éléments pierreux et meubles de découverte du gisement calcaire de la carrière de Lompret ont servi à ériger ces ilots.

Des inertes (bloc de béton et vieilles maçonneries ont été également utilisés, selon certains témoins ,pour stabiliser le fonds du lac en vue d'y ériger un bâtiment important à un endroit donné.

La Ville de Chimay refuse obstinément de me procurer les plans.Vingt huit jours de tractation ont été nécessaires pour obtenir le texte du permis unique malgré qu'il y ait eu une enquête publique.

Celle-ci a été réalisée du 01 au 16/02/2021, lorsque le lac était inaccessible .Le projet a été bouclé en 4 mois.

Ce qui vous et nous intéresse ce sont les répercussions éventuelles e sur la flore et la faune du lac.

Certains ilots sont recouverts de de branchages dont j'ignore d'où ils viennent .

L'idée de Virelles Nature est d'attirer de nouvelles espèces d'oiseaux au lac de Virelles, c'est ce qu'elle appelle renforcer la biodiversité c'est évidemment une erreur gravissime.

On attire pas de nouvelles espèces d'oiseau dans une réserve naturelle agréée et dans un site Natura 2000 . C'est une pratique de chasseurs: faire des aménagements pour attirer et conserver sur son territoire de chasse du gibier.

Ils veulent m'ont-il dit copier le parc du Marquenterre (ancien polder réaménagé en France) et transformer Virelles en parc ornithologique pour attirer un mximum de photographes animaliers prêts à payer de grosses sommes pour faire des clichés inédits.

Les travaux ont fait l'objet de subsides importants (1.5 million d'euro –Plan Get up Wallonia).

Des pylônes ont été dressés sur certains ilots avec nid artificiel pour inviter les cigognes à nicher.

Au pied de ces pylônes a été planté du chèvrefeuille grimpant pour qu'il les dissimule.

Il est probable qu'il s'agit d'une espèce ornementale de Lonicera , ce qui serait en infraction avec l'article 28 de la loi du 12 juillet 1973 et l'article 8 1a de l'AGW 19/05/2011.

Les ilots sont garnis à leur périphérie de 2 lignes de boutures de saule probablement issues des saulaies de Virelles (on l'espère quand même sinon ce serait à désespérer de tout).

Il est certain que quantité de graines, rhizomes de plantes croissant dans les terrains de découverte de la carrière de Lompret ainsi que de *la faune du sol* ont été amenés à Virelles .Des graines d'adventices apportées par le vent et les oiseaux sont également arrivées.

On estime à 150 sangliers la population de ce suidés qui est tapie dans la roselière .

Ces derniers vont évidemment venir ravager ces ilots et transformer ceux-ci en champ labouré .

Un beau carnage en perspective car de nuit ils vont se repaître des anatidés dormant ou couvant paisiblement sur ces silots .

Les travaux ont été inaugurés en grande pompe par la Ministre de l'Environnement Céline Tellier très enthousiaste à propos de ce projet calamiteux pour la Nature .Celle-ci a annoncé la réalisation de la deuxième partie du projet pour l'année 2023, (voir photo en annexe) .Etaient présents le Bourgmestre de la Ville de Chimay et le nouveau Président de Virelles Nature André Bouchat .Ce dernier a de façon assez cocasse appelé les amas de branchages des écosystèmes (voir photo en annexe).

Si je n'avais pas envie de pleurer , je rirais devant une déclaration aussi stupide .

Conclusion: La réserves naturelle agréée et le plan d'eau du lac de Virelles ont vu leur paysage défiguré par les constructions déjà faites et ce sera pire encore l'an prochain.

En Wallonie, on ne touchera pas le fonds avant longtemps.

Daniel Galoux

Ingénieur des Eaux et Forêts

Chercheur retraité au

Centre de la Forêt Nature

Bois devenu **le DEMNA**